

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

ÉTABLISSEMENT PORTUAIRE DE LA BAIE DES REPOS (EPBR)

AAO No: 05/EPBR/CPMP-MPIMP/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du Plan Annuel de Passation des Marchés 2026 paru sur le Portail National des marchés publics www.marchespublics.gov.mr.
2. Dans le cadre de la modernisation de ses infrastructures, l'EPBR a programmé pour l'année en cours, sur son budget d'investissement, le projet de construction du siège de l'administration de l'établissement portuaire de la baie du repos.
3. La passation du marché sera effectuée suivant la procédure d'appel d'offres national ouvert conformément au code des marchés publics en vigueur en République Islamique de Mauritanie.
4. L'Établissement Portuaire de la Baie du Repos (EPBR) sollicite, sous plis fermés, des offres techniques et financières séparés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser projet de construction du siège de l'administration de l'établissement portuaire de la baie du repos objet du présent appel d'offres.
5. Le délai du marché ne devra pas excéder 5 mois.
6. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres National "ouvert" tel que défini dans le Code des Marchés Publics et ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions de l'article 25 de la loi N°2021-024 portant code des marchés publics (Cas d'incapacités et d'exclusions).
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Sid'ahmed Hameide Directeur Technique de L'EPBR PS 485 à 488, Nouadhibou – Mauritanie, Tél. : 43685443/email : Hameida.sidahmed@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **La Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires** à l'ilot c ext château d'eau lot 33, **Nouakchott** De 8 heures à 16 heures les jours ouvrables.
8. Les exigences (critères) en matière de qualification sont :
 - Avoir au minimum un chiffre d'affaires annuel moyen pour des activités similaires de cinq millions cinq cent mille ouguiyas (5.500.000 MRU) au cours des trois (03) dernières années.
 - Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de deux millions six cent mille ouguiyas (2.600.000 MRU).

- Avoir réalisé, au cours des cinq (05) dernières années, en tant qu'entrepreneur principal, **au moins deux marchés similaires attestés par un Maitre d'Ouvrage public ou parapublic**, qui ont été exécutées et achevées de manière satisfaisante. La similitude portera sur la nature, la taille physique et la complexité des travaux telles que décrites dans le cahier des prescription techniques. En plus du PV de réception ou attestation justifiant l'expérience, l'entreprise doit fournir **les pages de garde et de signature du marché**.
 - Être classé en catégorie BAT2 (Activité Bâtiment et Équipements Publics) pour les entreprises nationales.
9. Le dossier d'appel d'offres, peut être consulté gratuitement ou retiré contre la remise d'un reçu de versement d'un montant non remboursable de 10.000 MRU au compte bancaire n° 11949/16 Banque Internationale d'Investissement (BII) ouvert au nom de l'Établissement Portuaire de la Baie du repos, à l'adresse suivante : **La Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires/** a l'ilot c ext château d'eau lot 33, **Nouakchott**.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille Ouguiya (150 000 MRU) ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible auprès d'une banque agréé en Mauritanie, valable 120 jours après le dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
11. La monnaie utilisée est l'Ouguiya (MRU) et les prix proposés par les Candidats seront fermes et non révisables. Les prix devront être exprimés en Toutes Taxes.
12. Les offres doivent être remises à l'adresse suivante : **La Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires/** a l'ilot c ext château d'eau lot 33, **Nouakchott**, au plus tard le **22 Juillet 2026 à 12h00** où elles seront ouvertes en séance plénière en présence des soumissionnaires présents ou de leurs représentants à l'adresse indiquée ci-dessus.

Nouadhibou, le 25/06/2026

DIRECTEUR GENERAL

Moctar Malal Dia

